



7ème OPEN FIDE de La Ferté Bernard

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : généralités

L'Echiquier fertois organise le 7ème open Fide de La Ferté Bernard, deux tournois sont organisés sur 5 rondes les 04 et 05 octobre 2025 :

- un tournoi A, réservé aux joueurs classés au moins 1701 et au plus 2399, homologué sous le numéro 68764 ;
- un tournoi B, réservé aux joueurs classés moins de 1700, homologué sous le numéro 68765.
- Les seuils Elo des tournois sont donnés à titre indicatif, l'organisateur pourra : réviser les conditions d'entrée dans les tournois à n'importe quel moment pour faire face à des affluences imprévues ;
- clore les inscriptions lorsque la capacité des locaux aura été atteinte ;
- sur demande des joueurs, autoriser des dérogations pour la participation de joueurs dans des tournois autres que ceux permis par leur classement.

Article 2 : règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE applicables au 1er janvier 2023.

Les appariements se font au système suisse intégral (Règles C.04 FIDE), une accélération pourra être mise en place selon le nombre de joueurs inscrits dans chaque tournoi.

On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Les nulles par consentement mutuel sont interdites avant 20 coups et au moins 1 heure de jeu.

Rappel : les joueurs sont tenus de noter leurs coups jusqu'à la fin de la partie, quelque soit leur temps à la pendule. Tout contrevenant devra rattraper la notation sur son propre temps.

Les rondes, sauf la dernière, sont terminées lorsque l'appariement de la ronde suivante est publié. La dernière ronde est terminée quand le dernier résultat a été saisi et l'arbitre principal a quitté la salle de jeu.

Article 3 : cadence

La cadence de jeu est identique pour tous les tournois : 1h + 30 sec. /coup.

Tout retard de plus de 30 minutes après le début annoncé de la ronde en cours est sanctionné par un forfait sauf si l'arbitre en décide autrement en cas de circonstance exceptionnelle.

Article 4 : dates et horaires

Le pointage a lieu le premier jour de la compétition de 8h45 à 9h15.
Les horaires des rondes sont les suivants :

- Ronde 1 : premier jour, 9h30
- Ronde 2 : premier jour, 13h15
- Ronde 3 : premier jour, 16h30
- Ronde 4 : deuxième jour, 9h30
- Ronde 5 : deuxième jour, 13h15

Les horaires des rondes 2, 3 et 5 sont donnés à titre indicatif.

La remise des prix et le pot de clôture auront lieu à 16h30.

Par respect pour les joueurs et les accompagnateurs, en particulier pour ceux venant de loin, les organisateurs s'engagent à respecter les horaires et faire en sorte que la remise des prix soit terminée à 17h.

Article 5 : inscription

L'inscription se fait : par mail ou courrier postal

- 25€/12€ (adultes/jeunes) une semaine au moins avant la compétition ;
- 30€/15€ au plus tard l'avant-veille du tournoi à 20h ;
- 35€/17.5 € sur place

Seront appariés à la 1^{er} ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription sur place avant 9h15 le premier jour de la compétition.

Les joueurs dont le règlement a été reçu par voie postale (adresse...) avant la compétition peuvent pointer par SMS au 06-87-48-93-87 au plus tard à 9h le premier jour de la compétition et seront appariés s'ils sont présents au plus tard à 9h30.

Les joueurs ne satisfaisant pas ces obligations ne pourront être appariés qu'à la deuxième ronde.

Article 6 : prix

L'Echiquier Fertois redistribuera 85% du montant des inscriptions en prix aux meilleurs joueurs des tournois.

Tous les prix seront non cumulables, les prix du classement général seront répartis à l'attribution au départage

Chaque joueur reçoit le prix associé à sa place. Les joueurs sont classés dans l'ordre du départage. La liste des prix sera affichée sur le lieu de jeu avant la troisième ronde.

Les joueurs doivent être présents à la remise des prix pour toucher leurs récompenses.

Article 7 : affichage des résultats et appariements

Les résultats sont affichés sur le lieu de jeu.

Article 8 : départages

Les départages adoptés sont dans l'ordre :

1. buchholz tronqué
2. nombre de victoires
3. performance

Article 9 : conduite des joueurs

L'attention des joueurs est attirée sur :

- le respect strict des règles du jeu d'échecs et de la charte des joueurs d'échecs ;
- l'interdiction de fumer ou vapoter dans les locaux du tournoi.
Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du Tournoi. Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Article 10 : arbitrage

L'arbitre principal est Sébastien Flament FA

Article 11 : localisation

L'open se déroule Salle Denis Bealet place de la Lice 72400 La Ferte-Bernard.

Article 12 : droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'Echiquier Fertois à publier, dans le cadre de son site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

L'organisateur

Stéphane Guinet

l'arbitre

Sébastien Flament